



Dépôt de plainte sur l'auteur d'une lettre

Par **domitullins**, le **16/05/2008** à **16:27**

bonjour,

J'expose la situation: une personne Y a en sa possession une lettre envoyée à l'origine à une autre personne X qui lui a remise.

Cette lettre a été éditée sur une imprimante où normalement ne figure que la signature manuscrite de l'auteur Z.

Elle décrit certains faits commis par la personne Y et diverses appréciations concernant la personnalité de Y.

La Personne Y (mise en cause) peut-elle en porter plainte contre l'auteur Z de la lettre ,et obtenir gain de cause ?

-L'auteur Z peut-il lui aussi porter plainte contre cette personne Y pour un motif particulier comment l'auteur peut-il se défendre, en apportant des preuves ?